

Permanence des élus - du 12 au 16 avril 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Mardi 12 avril, de 9h à 10h

Sandrine MORIN-DURUPT, *Conseillère Municipale*
Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Mardi 12 avril, de 14h à 15h

Ombeline LEQUIEN, *Conseillère Municipale*
Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Mercredi 13 avril, de 17h15 à 18h15

Elisabeth GARIGLIO, *Adjointe au Maire*
Espace intergénérationnel Jules Guesde, 19 bis boulevard Jules Guesde

o Vendredi 15 avril, de 10h à 11h30

Marc BRET, *Adjoint au Maire*
Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Vendredi 15 avril, de 15h à 16h

Gaëlle DUPRE, *Conseillère Municipale*
Espace intergénérationnel Jules Guesde, 19 bis boulevard Jules Guesde

o Samedi 16 avril, de 10h à 11h

Bruno BAUDOUX, *Adjoint au Maire*
Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr